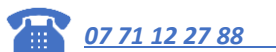




Membre de la Société Canine Rhône-Alpes affiliée à la Société Centrale Canine de France
reconnue d'utilité publique



07 71 12 27 88



club.canin.smv@free.fr



<http://www.clubcaninsmv.club>

facebook

Club Canin Sous le Massif Vercusien

DEMANDE DE RENOUELEMENT D'ADHESION 2021

Nom :	Prénom :	Date de naissance :
Adresse :		Code postal :
Ville :	Tél :	Profession :
Mail : (Écrivez lisiblement SVP)		@

Nous prenons parfois des photos des cours pour notre site web et communications, acceptez-vous d'y paraître ? Oui - Non

Nom de votre chien	:
--------------------	---------

Nous vous remercions de bien vouloir privilégier le mail, à défaut remise en main propre ou courrier

Je certifie sur l'honneur être en possession de (cocher la case) :

- La carte d'identification du chien (I-CAD)
- Si LOF** : Son Certificat de naissance
- L'assurance responsabilité civile
- Son carnet de vaccination à jour (vaccin nasal toux du chiot recommandé) avec la vaccination contre la rage obligatoire au club (après 3 mois du chiot)

Tarif de renouvellement d'adhésion 2021 :

🐾 Cotisation annuelle : 100 €

🐾 Cotisation annuelle réservé aux moniteurs, assistants moniteurs, chiens visiteurs et compétiteurs investis dans la vie du club : 60 € à partir de la 3^{ème} année révolue de présence au club

Demande de renouvellement annuel à date d'anniversaire de l'adhésion (suivant tarif en vigueur)

Nb : Lire pour chien de 2^{ème} catégorie seulement : Suite à la loi n°99-5 du 6 janvier 1999 relative aux animaux dangereux et errants, et à la protection des animaux, les propriétaires de chiens de 2^{ème} catégorie (ne pas confondre avec 2^{ème} groupe) doivent être en conformité avec les articles 211-2 et 211-3 (**conducteur majeur...**, **permis de détention et assurance spécifique**, l'assurance standard ne les couvre pas (nous demander si problème, licence/assurance SCC possible)

La photocopie du permis de détention doit nous être fournie - LE PORT DE LA MUSELIERE EST OBLIGATOIRE EN DEHORS DES ENCLOS DE TRAVAIL

Je certifie sur l'honneur, n'avoir jamais été condamné pour sévices et/ou mauvais traitement aux animaux
Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur affiché du Club Canin Sous le Massif Vercusien (CCSMV)

Fait à Veurey-Voroize,
Lu et approuvé, le :
Pour les mineurs, nom du responsable légal :
Signature :

Conformément à la loi informatique et liberté n° 78-17 du 06/01/1978 vous possédez un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant



CCSMV – Allée des bannettes – 38113 VEUREY-VOROIZE

Sports Canin et Éducation de toutes races dès l'âge de deux mois ; Association N° W381001413

N° habilitation SCC 0332 ; N° Services Vétérinaires D 38 540 01 ; N° Insee : 497 945 329 00025